# Éducation et formation: enseigner et apprendre, vers la société cognitive, mise en oeuvre du Livre blanc

2000/2088(COS) - 11/10/2000

La commission a adopté le rapport de Roy PERRY (PPE-ED, UK) sur le rapport de la Commission européenne. Elle a commencé par exprimer son soutien aux objectifs ambitieux fixés dans le livre Blanc, mais elle a fait remarquer qu'aucun financement supplémentaire à proprement parler n'avait été alloué pour contribuer à leur réalisation. Elle a aussi déploré qu'une attention suffisante n'ait pas été consacrée à la formation aux technologies de l'information et a souligné la nécessité d'investir davantage dans de telles compétences, qui sont d'une importance cruciale pour la société de l'information et l'économie. Elle a accueilli favorablement les initiatives destinées à rapprocher plus étroitement les écoles et les entreprises. Elle a réclamé davantage d'efforts dans ce domaine et la communication de plus amples informations à propos des opportunités de travail à l'attention des étudiants. La commission a aussi reconnu l'importance d'un autre objectif du livre Blanc, à savoir, le traitement sur un pied d'égalité des investissements en capitaux et des investissements en formations. Toutefois, elle a estimé que peu d'avancées concrètes avaient été enregistrées et a appelé les entreprises à accorder le soutien nécessaire à la poursuite de cet objectif. La commission a souligné les lacunes du rapport de la Commission européenne qui n'expose pas de façon claire et globale les résultats pratiques obtenus. Sans oublier un manque patent d'informations à propos des dépenses effectivement engagées. Bref, le rapport ressemblait davantage à une description qu'à une évaluation des mesures prises. A l'avenir, tout rapport sur la mise en ouvre d'un livre Blanc doit fournir une évaluation de la réussite ou de l'échec des actions et mesures prises et un bilan du rendement de ces mesures. La commission voulait aussi que tout futur livre Blanc de ce genre contienne des objectifs clairement définis et réalistes, une démonstration de la "plus-value européenne" des actions proposées, une estimation du coût total de telles actions (au moyen d'une budgétisation par activité), une analyse du coût d'opportunité, des indicateurs de performances destinés à mesurer les progrès réalisés en vue de la réalisation des objectifs et une procédure d'évaluation des projets pilotes et de modification des actions proposées en fonction de ces évaluations. Il faudrait aussi établir des calendriers clairs pour les rapports sur la mise en ouvre des livres Blancs qui doivent être rendus à l'autorité budgétaire.